COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

PROCES VERBAL

Réunion du Comité directeur du 21 mars 2022
Maison des Sports, salle R11 - CTOS - à 18h30

Les membres du Comité directeur du CRENC se sont réunis à Nouméa, dans les locaux du CTOS, Maison du sport, salle R11, sur convocation du Président Monsieur Vincent FARDEAU.
A noter l'utilisation de la visioconférence pour ceux qui n'ont pu se déplacer.

Mesdames et Messieurs, membres du Comité présents :

Vincent FARDEAU
Jean-Luc BADDA de PODASALVA
Nathalie CHARAVIGLIO
Sandrine GAUDE
Marion JAUBERT
Odile KOMORNICKI
Charlotte KUNZ
Céline LASBLEIZ
Sarah PELLETIER
Chloé RABOUIN
Dominique ROESNER

Membre du Comité représenté :

Madame Erika SELLITO : procuration à M. Vincent FARDEAU

Membre du comité absent, excusé :

Monsieur Nicolas RICHETTE

Membres du Comité absents :

Monsieur Jean Michel CARRE
Madame Charlotte MARCHAL

Invitée présente :

Madame Marie Pierre CHAVANEL

La réunion commence à 18h45.

Ordre du jour :

- Élection du Bureau
- Création des commissions
- Questions diverses

MOT DU PRESIDENT

Monsieur FARDEAU remercie les membres du Comité directeur d'avoir accepté cette mission pour 3 ans.

Il souligne qu'il s'agit de la dernière participation de M. Jean-Luc BADDA de PODASALVA qu'il remercie grandement pour sa bienveillance, son implication et son soutien pendant de si nombreuses années.

Monsieur FARDEAU regrette vivement son départ du poste de Président du CPES, Monsieur BADDA de PODASALVA étant devenu une "balise" pour l'équitation calédonienne pendant toutes ces années.

Le Comité directeur tente de dérouler pour la première fois cette séance en visioconférence pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer.

RAPPEL de QUELQUES POINTS des STATUTS

Le Président rappelle quelques points essentiels des statuts et du règlement intérieur du CRENC, joints à la convocation pour la présente réunion, en précisant qu'il est important de bien les connaître.

- Concernant le bureau : les membres sont ceux qui gèrent essentiellement toutes les nombreuses et diverses affaires courantes. Ils peuvent être amenés à prendre des décisions dans ce domaine mais les décisions importantes sont soumises au Comité directeur. Le travail des membres du bureau est conséquent.
  Il est constitué d'un minimum de 3 personnes : le Président, le Trésorier et le Secrétaire général. D'autres membres du Comité peuvent en faire partie et sont alors membres du bureau.
- Les membres du Comité directeur ne peuvent pas être Président de Commission mais un membre du Comité doit être rapporteur de Commission afin de faire le lien entre les 2 entités.

ELECTION du BUREAU

Cette élection portant sur des personnes se déroule à bulletin secret.

Actuellement 2 personnes se sont déjà portées volontaires pour faire partie du bureau. Il est demandé à l'assistance si d'autres membres du comité sont candidats.

⇒ ***Au total, aux cotés de M. Vincent FARDEAU Président, sont élues comme membres du bureau et à l'unanimité des membres du Comité directeur présents ou représentés, Mesdames***

- Sandrine GAUDE
- Céline LASBLEIZ
- Charlotte KUNZ
- Dominique ROESNER

⇒ ***Au poste de Secrétaire Générale : Madame Céline LASBLEIZ à l'unanimité des membres du Comité directeur présents ou représentés***

⇒ ***Au poste de Trésorière : Madame Dominique ROESNER à l'unanimité des membres présents ou représentés***

⇒ ***Autres membres du bureau, Mesdames Sandrine GAUDE et Charlotte KUNZ à l'unanimité des membres du Comité directeur présents ou représentés.***

CREATION des COMMISSIONS

Si le besoin de certaines commissions ne fait aucun doute, la création ou la réforme d'autres demande davantage de réflexion et de débat.
Ainsi Monsieur FARDEAU propose :

- le renouvellement de la ***Commission Finances*** :
  M. Olivier RAZAVET : Président
  Mme Dominique ROESNER : rapporteur pour le CRENC

- le renouvellement de la ***Commission Semaine du Cheval*** :
  Mme Marie Pierre CHAVANEL : Présidente
  Mme Marion JAUBERT : rapporteur pour le CRENC

- le renouvellement de la ***Commission Communication*** :
  Mme Nelly JOSSE : Présidente
  Mme Charlotte KUNZ : rapporteur pour le CRENC

  ⇒ ***le Comité valide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés le renouvellement de ces 3 commissions telle que constituées ci-dessus.***

- ***Commission Secrétariat Général et Administration*** :
  Mme CHAVANEL précise que le fonctionnement de cette commission ne pourrait être bénéfique que si la communication entre tous les acteurs du CRENC, pourtant motivés et dynamiques, s'améliore notamment la transmission des informations au Président de cette dite commission.

  ⇒ ***Après délibération, le Comité directeur valide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés la suppression de cette commission mais avec le maintien de la présence de Mme Marie Pierre CHAVANEL aux côtés de Mme Céline LASBLEIZ Secrétaire Générale et donc présente dans les instances du CRENC.***

Puis M. FARDEAU avance plusieurs propositions :

- ***La création d'une Commission de Tourisme Équestre*** : Le Comité Régional de Tourisme Équestre de Nouvelle Calédonie est en sommeil et conformément aux statuts il fait partie intégrante du CRENC. L'élection de ses dirigeants est difficile car en Nouvelle Calédonie personne n'a les qualifications pour être élu.
  Par contre, le CRENC peut créer une commission de Tourisme Équestre qui pourrait plus facilement fonctionner. Le Président de cette commission sera membre du bureau.
  L'intérêt de cette commission pourrait être évalué après quelques temps de fonctionnement. Il reste à trouver la personne pour en être Présidente.

- ***La création de la Commission des Sports*** : Concernant toutes les commissions inhérentes à une discipline sportive, il est proposé de les réunir dans une seule commission intitulée ***Commission des Sports***.
  En effet, le Président explique que l'intégration de nos compétitions dans le système fédéral supprime un bon nombre de travaux qui relevaient de la compétence de ces commissions dont par exemple la rédaction des avenants.
  En revanche, dans le nouveau dispositif, il devient nécessaire de gérer les circuits régionaux qui sont du ressort du CRENC et pourront être confiés à la Commission des Sports.
  Il sera proposé aux anciens Présidents des Commissions d'en faire partie.
  Madame Sandrine GAUDE se propose d'en être le rapporteur.
  Il reste à en définir le Président. Un membre du Comité directeur peut être membre de cette commission si le Président de cette Commission et celui du CRENC en sont d'accord mais en aucun cas il ne peut en être son Président.

  ⇒ ***Le Comité directeur valide la création de cette commission des Sports et Mme Sandrine GAUDE comme rapporteur du CRENC à l'unanimité des membres présents ou représentés, la nomination d'un Président sera proposée ultérieurement.***

- ***Projet de création d'une Commission de Loisirs Équestres*** :
  Il s'agit d'une commission qui serait chargée d'animer, développer, coordonner, impulser… les activités équestres organisées hors compétitions par les structures : balades, jeux, informations sur la vie des clubs, regroupements, jeux équestres, journée poney, journée Tous à cheval, etc…

  ⇒ ***Le Comité directeur valide la création de cette commission de Loisirs Équestres à l'unanimité des membres présents ou représentés, les nominations d'un Président et d'un rapporteur du CRENC seront proposées ultérieurement.***

QUESTIONS DIVERSES

- ***Proposition par le Président de créer un Cercle Jeunes Espoirs du CRENC en équitation classique***

Pour l'année 2022, du fait des restrictions budgétaires, l'effectif des cercles validé en début d'année, est constitué de :

- 6 cavaliers pour les cercles Elite de niveau Amateur Elite et Amateur 1
- 6 cavaliers pour les cercles Espoirs de niveau Amateur 2 et Amateur 3.

Après discussion des membres du Comité directeur, la proposition de créer en CSO ***un cercle Jeunes Espoirs du CRENC***, sur fonds propres, permettrait ainsi à 10 cavaliers supplémentaires Nord/Sud, de niveau Club 2 et Club 1, âgés de 16 ans maximum, de pouvoir bénéficier d'entraînements spécifiques.
Une discussion s'engage autour des points restant à définir : le mode de sélection et ses critères qui se doivent d'éviter un maximum de subjectivité, le nombre de regroupements et les lieux, le ration Nord/Sud, le budget pouvant être alloué, etc….

Le Président demande un vote de principe pour cette création.

⇒ ***Les membres du Comité directeur valident à l'unanimité des personnes présentes ou représentées le principe de la création d'un cercle Jeunes Espoirs du CRENC sur les fonds propres du CRENC***

Mesdames Céline LASBLEIZ et Chloé RABOUIN acceptent d'élaborer au plus tôt un cahier des charges comprenant toutes les informations afin que l'accès aux cercles et les modalités de fonctionnement soient le plus clairs possibles pour les cavaliers, leurs parents et les professionnels.

- ***Il existe des difficultés au niveau fédéral pour labelliser les concours Club/Poney des circuits provinciaux Nord et sud***

- ***A noter que le règlement fédéral ne permet pas de labelliser le même jour une épreuve Amateur 3 et une épreuve Amateur 3 Open Major (Vétéran).***

Le Président lève la séance à 20h30.

VALIDATION du présent procès-verbal par vote électronique des membres du Comité Directeur en date du 24 mars 2022 qui se sont prononcés POUR à l'unanimité.

Céline LASBLEIZ	Vincent FARDEAU
Secrétaire Générale	Président